

➤ La brocante des Cordeliers est une manifestation organisée par l'Association Familiale des Cordeliers dans le but de créer une animation supplémentaire dans le cadre de la Fête du quartier.

➤ **Important !** La brocante est ouverte aux particuliers ou associations qui en font la demande. Les professionnels ne sont pas autorisés. Les emplacements seront attribués dans l'ordre des réservations en fonction des places disponibles.

➤ Interdiction d'exposer et vendre : objets neufs, animaux, marchandises présentant un caractère non compatible avec la manifestation, ainsi que de faire du prosélytisme ou propagande.

➤ La vente de boissons, cafés, sandwiches, frites, gâteaux et toutes autres denrées alimentaires à consommer sur place est réservée à l'Association Familiale, aux commerçants du quartier, aux forains agréés.

➤ le prix doit être indiqué sur chaque article.

➤ accueil et installation des brocanteurs : entre 6h et 8h (*ouverture au public de 8h à 18h*)

➤ **Important !** Stationnement des véhicules : uniquement à l'extérieur de la brocante, sauf cas exceptionnel autorisé par les organisateurs selon disposition des lieux et engagement de ne pas quitter ces lieux avant 18h

➤ circulation interdite des véhicules entre 8h et 18h à l'exception des véhicules de sécurité, de secours ou de service (Rue des Cordeliers, place Van Gogh, rue du Docteur Derôme, rue Millet, chemin de Livilliers, rue Fontaine entre rue Martel et rue des Cordeliers).

➤ Tout emplacement réservé, payé, mais non occupé après 9h pourra être attribué à une tierce personne par les organisateurs.

➤ En cas de non participation à la brocante, quelque soit la raison (intempéries comprises) l'exposant ne pourra prétendre à aucun remboursement de la part des organisateurs.

➤ L'Association Familiale des Cordeliers se dégage de toute responsabilité concernant les incidents ou accidents impliquant les exposants.

Chaque exposant devra être possesseur d'une assurance responsabilité civile.

☞ **Important** Conservez vos tickets de réservation d'emplacement(s) qui vous seront demandés au cours de la journée par les organisateurs.

Attention : risque de contrôle par la police – réservez-lui bon accueil. Elle est présente pour la sécurité de tous

En cas de non respect de ces règles, les exposants concernés pourraient être exclus de la brocante, sans prétendre à indemnité ou remboursement

➤ **Environnement** : le quartier est propre : respectons-le !



Des sacs plastiques vous seront distribués au cours de la journée pour y mettre vos déchets en fin de brocante. Vous pourrez les déposer, ainsi que tout autre objet, dans un container mis à disposition au bout de la place Van Gogh. Les habitants qui y résident apprécieront de retrouver leur quartier propre !



➤ **Camion-toilette**, à l'angle de la rue Daubigny et la place Van Gogh (après tabac-journaux)

Merci de votre bonne collaboration !